

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 26 JANVIER 2015
DELIBERATION N°2015-2

OBJET : Statuts de la COMUE.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

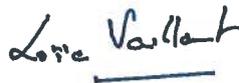
Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER par 16 voix pour, 6 contre et 1 abstention les statuts de la COMUE.

Fait à Tours, le 27 janvier 2015

Le Président,



Loïc VAILLANT